

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE**

Séance du 15 Octobre 2020

**Commune de
PAULHAN N° 2020/10/03**

| | |
|------------------------|--------------------------|
| Date de la convocation | 06 /10/ 2020 |
| | <u>Votes : 25</u> |
| Présents : 19 | Pour : 25 |
| Absents : 2 | Contre : 0 |
| Représentés : 6 | Abstention : 0 |

L'an deux mille vingt et le quinze octobre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni à la salle des Fêtes,
à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après
convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, RICARD Christine, BAILLEUX-MOREAU Yves, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAUBERT Guy, BOUISSON Mylène, GUERIN Grégory, GASC Carine, JAURION Léon, PONCE Véronique, AMMARI Hanane, CAPELLE Laetitia, DJUROVIC Aleksandra, HEREDIA Fabienne, GARIN-MICHAUD Gérard, NOUGOUM Mohamed.

Etaient Absents : MM.GAVINET Isabelle, JAM Thierry.

Procuration : - Mr GASC Georges à Mme GASC Carine
- Mme CAMPOY épse. LAMBERT Véronique à Mr VALERO Claude
- Mr BIROUSTE Pascal à Mr JAURION Léon
- Mr SEBASTIAN David à Mr ALEIX Bertrand
- Mr LAMBERT Marcel à Mr GUERIN Grégory
- Mr DUPONT Laurent à Mme HEREDIA Fabienne

Objet : Syndicat Centre Hérault - Désignation d'un élu référent « déchets »

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que le Syndicat Centre Hérault a sollicité la commune afin que celle-ci nomme un élu référent « déchets ».

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20201015-2020-10-03-DE
Date de télétransmission : 22/10/2020
Date de réception préfecture : 22/10/2020

A ce titre, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de désigner un élu référent « déchets »

Oui l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Décide de désigner Monsieur Bertrand ALEIX, Adjoint au Maire, référent « déchets » sur la commune,
- Mandate Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches administratives relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire
Claude VALERO



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20201015-2020-10-03-DE
Date de télétransmission : 22/10/2020
Date de réception préfecture : 22/10/2020